

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE  
ARRONDISSEMENT  
D'ARLES

N° 159/2023  
Objet : Décision  
modificative n°3

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

**SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le deux novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION, dûment convoqué s'est réuni à la salle des Expositions de Nove, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 27 octobre 2023.

**PRÉSENTS :**

Pour la commune de Barbentane : M. Jean-Christophe DAUDET, Mme Edith BIANCONE, M. Michel BLANC.  
Pour la commune de Cabannes : M. Gilles MOURGUES, M. François CHEILAN, Mme Josiane HAAS-FALANGA.  
Pour la commune de Châteaurenard : M. Marcel MARTEL, Mme Solange PONCHON, M. Eric CHAVET, M. Pierre-Hubert MARTIN, Mme Marie-Laurence ANZALONE, M. Jean-Pierre SEISSON, M. Cyril AMIEL, Mme Annie SALZE, M. Bernard REYNÈS.  
Pour la commune d'Eyragues : M. Michel GAVANON, Mme Yvette POURTIER, M. Eric DELABRE.  
Pour la commune de Gravesson : M. Michel PECOUT, Mme Annie CORNILLE, M. Jean-Marc DI FÉLICE.  
Pour la commune de Maillane : M. Eric LECOFFRE, Mme Frédérique MARES.  
Pour la commune de Mollégès : Mme Corinne CHABAUD, M. Patrick MARCON.  
Pour la commune de Nove : M. Georges JULLIEN, Mme Edith LANDREAU, M. Pierre FERRIER, M. Christian REY.  
Pour la commune d'Orgon : M. Serge PORTAL, Mme Angélique YTIER CLARETON.  
Pour la commune de Rognonas : M. Yves PICARDA.  
Pour la commune de Saint-Andiol : M. Daniel ROBERT, Mme Sylvie CHABAS  
Pour la commune de Verquières : M. Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Pour la commune de Châteaurenard : Mme Marina LUCIANI-RIPETTI (donne pouvoir à Cyril AMIEL),  
Pour la commune de Plan d'Orgon : M. Jean Louis LEPIAN (donne pouvoir à Georges JULLIEN) Mme Jocelyne VALLET (donne pouvoir à M. Eric LECOFFRE).  
Pour la commune de Rognonas : Mme Cécile MONDET (donne pouvoir à Corinne CHABAUD), M. Dominique ALIZARD (donne pouvoir à Yves PICARDA)

**EXCUSÉS :**

Pour la commune de Châteaurenard : Mme JARILLO Adélaïde, Mme Sylvie DIET-PENCHINAT

**Secrétaire de séance :** M. Georges JULLIEN

M. le Vice-président aux Finances expose qu'afin de prendre en compte plusieurs décisions intervenues depuis le vote du budget, il convient de procéder à l'approbation d'une décision modificative n°3.

Les ajustements proposés concernent :

- la réalisation d'une orthophotographie à très haute résolution approuvée lors des derniers conseils, il est proposé l'inscription d'une somme de 70 000 € au compte 617 ainsi que de 30 078 € et 15 931 € en recettes aux comptes 7473 et 7478 pour les participations du département et d'ENEDIS ; le solde étant financé par diminution du poste 615232.
- les crédits relatifs à la remise gracieuse accordée aux régisseurs de recettes par délibération 158/2023, avec inscription de 732 € au compte 65888 financée par diminution du compte 615232.

Après exposé du rapporteur,

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

**CONSIDÉRANT** les ajustements de crédits proposés,

**AYANT OUÏ** l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

**APPROUVE** la décision modificative n°3 du budget principal présentée ci-dessus, dont le détail est annexé à la présente délibération.

Membres en exercice : 42

Votants : 40

Votes pour : 40

Votes contre : 0

Abstentions : 0

**Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.**

**Fait à Eyragues, le 2 novembre 2023,**

Pour Extrait Conforme,  
**La Présidente,**  
**Corinne CHABAUD**



13045 Code INSEE	Terre de Provence Agglomération CATP - Budget Principal	DM n°3 2023
---------------------	--	-------------

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

## Décision Modificative n°3

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-615232-811 : Entretien et réparations réseaux	24 723,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-617-020 : Etudes et recherches	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>24 723,00 €</b>	<b>70 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-65888-812 : Autres	0,00 €	599,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65888-95 : Autres	0,00 €	133,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>	<b>732,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-7473-020 : Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 078,00 €
R-7478-020 : Autres organismes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 931,00 €
<b>TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>46 009,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>24 723,00 €</b>	<b>70 732,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>46 009,00 €</b>
<b>Total Général</b>	<b>46 009,00 €</b>		<b>46 009,00 €</b>	